

Relations industrielles Industrial Relations



L'École de relations industrielles de l'Université de Montréal: Quarantième anniversaire

Paul Lacoste

Volume 40, Number 2, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050130ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/050130ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)
1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacoste, P. (1985). L'École de relations industrielles de l'Université de Montréal: Quarantième anniversaire. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 40(2), 213–218. <https://doi.org/10.7202/050130ar>

Article abstract

Lors de la célébration de cet anniversaire, en février 1985, le recteur de l'Université de Montréal a brossé une esquisse historique de cette institution et décerné la Médaille de l'Université à son fondateur, le R.P. Émile Bouvier.

L'École des relations industrielles de l'Université de Montréal

Quarantième anniversaire

Paul Lacoste

Lors de la célébration de cet anniversaire, en février 1985, le recteur de l'Université de Montréal a brossé une esquisse historique de cette institution et décerné la Médaille de l'Université à son fondateur, le R.P. Émile Bouvier.

Les anniversaires sont bien relatifs à l'université. Les facultés de théologie et de philosophie remontent au Moyen-Âge, et les facultés professionnelles traditionnelles, au siècle dernier, alors qu'en sciences sociales la longévité d'un département se compte par décennies. Dans notre université, l'École de relations industrielles est la première, en sciences sociales, à atteindre l'âge de la maturité, ou quarante ans.

LES DÉBUTS

La leçon inaugurale que donnait le doyen Édouard Montpetit, le 5 février 1945, marquait à la fois la fin d'une période et le début d'une nouvelle. La Faculté des sciences sociales, économiques et politiques n'existait comme Faculté que depuis 1942, mais l'École des sciences sociales, qui l'avait précédée, dispensait des cours du soir, de type culturel, depuis les années 1920. Jamais ni l'École ni la Faculté n'avaient offert d'enseignement de jour. C'est ce que la nouvelle Section de relations industrielles apportait: un enseignement de jour conduisant à un diplôme universitaire et professionnel.

La fondation de la section ne s'est pas faite sans difficulté. Le problème financier n'était pas le moindre. Ce fut principalement grâce à un octroi annuel de \$15 000 de la Commission des accidents du travail que la Section fut établie. Le budget de \$500 000 de l'Université ne permettait pas d'ouvrir de nouveaux programmes, à moins d'obtenir des fonds d'autres sources. L'octroi fut renouvelé jusqu'au début des années 1950.

La quinzaine d'étudiants qui a constitué le premier noyau venait de l'École de service social d'en bas, comme on l'appelait alors, parce qu'elle était logée dans l'édifice des Hautes études commerciales sur la rue Viger. L'École comptait alors une vingtaine de jeunes filles et une quinzaine de garçons. Le Père Émile Bouvier y enseignait les cours d'économie, de statistiques et de relations de travail. Il y discutait avec les étudiants de la

possibilité de fonder une école pour «ingénieurs sociaux», selon le terme qu'on utilisait à l'époque. Quand la Section s'est ouverte, un groupe est monté avec lui au nouvel édifice de la montagne; ils avaient une bonne avance dans le programme d'études, ce qui leur permit de graduer un an et demi plus tard, en 1946. Le groupe comptait la première étudiante de relations industrielles à l'Université de Montréal. (Elle regrette de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.)

L'Université de Montréal se trouvait ainsi une des toutes premières en Amérique du Nord à offrir un programme de cette nature. À Québec, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval avait institué son Département des relations industrielles une année plus tôt, mais les cours y commencèrent à peu près en même temps qu'à Montréal. La seule université canadienne qui offrait déjà des cours de cette nature, depuis 1937, était l'Université Queen's à Kingston. Aux États-Unis, la Section de relations industrielles de Princeton au New-Jersey existait depuis une vingtaine d'années, mais la plus célèbre des écoles américaines en la matière, la New York State School of Industrial and Labour Relations, à l'Université Cornell, ne devait ouvrir ses portes que près d'un an après la leçon inaugurale d'Édouard Montpetit à Montréal, le 5 novembre 1945.

En un sens, c'est le contexte économique et social qui imposait la fondation de telles institutions: la dépression des années 30, la prospérité artificielle de la seconde guerre mondiale, le développement du syndicalisme, les problèmes de pauvreté et de sécurité sociale, ainsi que les exigences administratives d'une situation de guerre, comme la nécessité de défendre les questions de salaires devant la Commission du travail en temps de guerre.

De façon plus générale, la Section de relations industrielles se présente comme une école universitaire, où jeunes gens et jeunes filles se préparent à l'exercice d'une profession nouvelle.

La liste des professeurs attirés à la Section est courte: elle ne compte que le directeur, qui se charge d'enseigner la méthodologie, la théorie économique, les relations industrielles et la morale industrielle. Le programme compte une trentaine d'autres cours, qui sont donnés par différents professeurs, venant soit de la Faculté des sciences sociales, qui continue ses cours du soir, soit d'autres facultés, ou encore du milieu industriel et syndical. Les stages dans les industries, les organisations syndicales ou coopératives, et les administrations gouvernementales, faisaient partie intégrante du programme d'enseignement; leur organisation était assurée par un bénévole, lui-même directeur du personnel dans une grande entreprise.

En même temps qu'il assure l'enseignement théorique et pratique, le directeur met en place l'infrastructure nécessaire à la recherche. Il eut la bonne fortune d'obtenir du Bureau international du travail, qui avait élu domicile à Montréal pendant la guerre et retournait alors à Genève, le don de la bibliothèque constituée ici. Le Bureau fédéral de la statistique, alors au début de sa grande expansion, fit de la Section le dépositaire de toutes ses publications. La Section publia quelques livres et comptes rendus de ses congrès annuels.

Auprès des étudiants, la Section connut un franc succès. Le premier groupe régulier, celui qui commença en septembre 1945, s'élevait à une vingtaine. On en comptera vingt-cinq à trente à chaque nouvelle inscription, pendant une bonne demi-douzaine d'années. On exigeait, comme condition d'admission, le Baccalauréat ès arts (B.A.) décerné par les collèges classiques. Le cours durait trois ans.

LES DIFFICULTÉS

La période d'essor dure jusqu'en 1951, au moment où des difficultés administratives amènent le fondateur à quitter son poste et l'Université: l'autonomie financière dont jouissait la Section venait en conflit avec des objectifs de restructuration que l'Université voulait réaliser. L'insécurité gagna les étudiants, mais les activités académiques se poursuivirent quand même régulièrement.

Avec l'année 1952, commence pour la Section un déclin progressif, qui va durer jusqu'au milieu des années 1960. Le nombre de professeurs réguliers demeure constant; ils sont deux, pas toujours les mêmes, parfois un seul.

En même temps, de nouveaux départements s'ouvrent. En un sens, très réel, ils sont tous sortis de la Section des relations industrielles. C'est ainsi que se fonde, en 1954, le Département de sciences économiques; la direction en revient à un professeur que le Père Bouvier avait engagé en 1949, précisément dans le but de développer l'enseignement de l'économie. L'année suivante, en 1955, c'est au tour de la Sociologie, et en 1958, celui de science politique. En 1961, le Département d'anthropologie se détache de la sociologie. L'École de service social, où le P. Bouvier avait d'abord enseigné, était devenue, en 1948, la Section de service social de l'Université de Montréal.

Une réorganisation de la Faculté des sciences sociales, en 1958, consacre le triomphe des disciplines fondamentales sur les sections appliquées, y compris les relations industrielles: les filles obtiennent la prédominance sur celle qui les a mises au monde. Le programme d'études en relations industrielles est refait en conséquence. Les étudiants peuvent maintenant être admis après une douzième année; mais ils doivent alors suivre d'abord deux années de formation générale; pour leur part, on demande aux détenteurs d'un baccalauréat ès arts de faire une année préparatoire, pendant laquelle ils suivent les principaux cours des départements de base, en économie, sociologie et science politique, avant de faire leurs deux années de Relations industrielles. En somme, les étudiants n'accèdent aux relations industrielles que par des études préalables dans une des disciplines maintenant dites fondamentales en sciences sociales. Cette exigence ne favorise pas le recrutement en relations industrielles, et les inscriptions continuent à diminuer, tout comme les promotions.

LA REPRISE ET LA SITUATION PRÉSENTE

La reprise commence au milieu des années 1960, avec la nomination d'un nouveau directeur, celui qui est aujourd'hui vice-recteur aux affaires professorales. Il pose d'abord comme condition que les relations industrielles, à l'Université, retrouvent le statut de département, qu'elles avaient perdu en 1961, lorsqu'on les avait réduites à l'état de Centre. En 1967, on introduit un changement majeur: on crée un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) en relations industrielles. La décision aura des répercussions énormes, en particulier sur les populations étudiantes. Le jeune directeur se préoccupe de recruter un corps professoral qui répondra aux exigences de la situation nouvelle.

En quelques années, celle-ci a changé du tout au tout. Le département, qu'on appelle l'École de relations industrielles depuis 1972, compte maintenant une quinzaine de professeurs et près de 500 étudiants. Si le nombre d'étudiants n'est pas plus élevé, c'est qu'un contingentement a été imposé et maintenu pendant plusieurs années. Avec les difficultés budgétaires des dernières années, on a commencé à le relâcher.

Parallèlement à cet accroissement numérique, l'École a remis en marche les divers moyens d'action que la Section des relations industrielles avait amorcés il y a quarante ans, et elle les a adaptés à un contexte universitaire de plus en plus exigeant.

La recherche joue présentement un rôle majeur à l'École de relations industrielles. On peut en évoquer l'importance en soulignant qu'au cours des cinq dernières années, les fonds de recherche obtenus par les différents professeurs de l'École s'élevaient, en moyenne, à environ \$200 000 par année. Ces fonds proviennent des gouvernements, fédéral et provincial, ainsi que des différents organismes subventionnaires du Canada et du Québec, sans oublier les fonds internes de l'université. Les recherches effectuées portent sur pratiquement tous les aspects des relations du travail: les questions juridiques, les aspects économiques, le syndicalisme, la négociation collective, etc. Mentionnons, à titre d'exemple, que l'analyse détaillée de toutes les conventions collectives en vigueur au Québec, dont le ministère du Travail publie les résultats chaque année, a débuté dans les locaux de l'École de relations industrielles, et que d'importantes recherches sur la santé et la sécurité au travail, incluant le stress au travail, s'y poursuivent depuis déjà quelques années.

Les résultats de ces recherches sont présentés dans des congrès ou des colloques, chez nous et à l'étranger. Ils sont publiés dans des revues canadiennes et internationales. Plusieurs paraissent dans les propres publications de l'École. La collection des monographies est bien connue et particulièrement appréciée dans tous les milieux, universitaires et professionnels; les numéros qui traitent des aspects juridiques des relations du travail y occupent une place de choix.

En plus des activités qu'on pourrait qualifier de fondamentales, l'École fournit à la communauté des relations industrielles un certain nombre de services fort estimés: mentionnons son colloque annuel, ses sessions de formation et ses journées d'étude, dont la plupart donnent lieu à des publications qui en prolongent le rayonnement.

Un genre de service moins connu consiste dans la participation d'un bon nombre de professeurs de l'École à diverses activités du monde des relations du travail. Un des professeurs de l'École est présentement membre de la Commission consultative sur les problèmes du travail, mieux connue sous le nom de Commission Beaudry. D'autres commissions ont été présidées par des professeurs de l'École, de même que de nombreux comités de main-d'oeuvre ou de relations de travail. Quelques professeurs remplissent occasionnellement la fonction d'arbitre; ils permettent ainsi au monde des relations industrielles de fonctionner de façon plus harmonieuse et, à l'occasion, font progresser la jurisprudence en la matière.

LES DÉFIS À RELEVER

Le rôle d'un département de relations industrielles n'est pas facile. On exige de ses membres qu'ils accomplissent à la perfection plusieurs fonctions, généralement complémentaires, parfois presque contradictoires, toujours nécessaires.

Les activités académiques proprement dites ne deviennent pas plus faciles avec les années. Les coupures budgétaires ont augmenté le nombre des étudiants et la charge d'enseignement de façon considérable. Et pourtant les professeurs ne peuvent négliger pour autant ni leurs recherches ni leurs publications. En même temps on fait de plus en plus appel à leurs bons offices pour de nombreux services à la communauté. De ce point de vue la tâche est particulièrement difficile en relations industrielles.

Tous s'accordent à dire que l'université a une fonction sociale, mais l'unanimité disparaît aussitôt qu'on cherche à la préciser et à la concrétiser. Certains soutiennent que l'approche universitaire exige une analyse objective, dépouillée de toute option sociale, idéologique ou politique, alors que d'autres affirment avec non moins de force qu'une telle objectivité est tout simplement impossible. Tout au long de son histoire, l'École a été accusée tantôt d'être pro-patronale, tantôt pro-syndicale, le plus souvent l'un et l'autre à la fois, et en même temps. Les responsables de l'École se sont toujours préoccupés d'assurer un équilibre dans l'enseignement offert aux étudiants, ainsi que dans la constitution du corps professoral. Cet équilibre même a donné prise à des accusations contradictoires.

Une autre difficulté vient du fondement philosophique sur lequel chacun peut ou veut appuyer son analyse scientifique. Dans les premières années de la Section, un des leviers les plus puissants, un des guides les plus sûrs se trouvait dans un corps de pensée qu'on appelait la Doctrine sociale de l'Église. Au nom de cette doctrine, bien des positions extrémistes, de part et d'autre, ont pu être prises. Mais la doctrine elle-même représentait un point de repère auquel tous acceptaient au moins de se référer, pour s'en dissocier ou pour s'y conformer. Aujourd'hui, ce qui frappe, c'est plutôt l'absence de doctrine. Il y a bien longtemps que le cours de doctrine sociale de l'Église a disparu du curriculum. Il restait un cours de Déontologie du travail, qui a été supprimé récemment, faute d'inscriptions. À l'inverse, un groupe d'étudiants a réclamé, il y a quelques années, un cours consacré à l'interprétation marxiste de la société. Le cours a été inscrit au programme,

mais il ne soulève pas plus d'enthousiasme. Sans pour autant céder aux modes de chaque époque, l'École a essayé d'évoluer avec la société environnante.

Si étonnant que cela puisse paraître à certains, la place même des relations industrielles dans la communauté universitaire a souvent été contestée. Pendant la période du déclin de la Section, certains ont voulu l'annexer à l'École des hautes études commerciales. Même si la controverse entre les départements des disciplines de base et les écoles professionnelles est moins ardente qu'elle l'a été il y a trente ans, on la retrouve encore au détour de plusieurs discussions. Mais après 40 ans d'existence, avec ses 400 à 500 étudiants, son millier de diplômés partout actifs dans notre société, ses importants travaux de recherche et ses nombreuses publications, l'École de relations industrielles a acquis ses lettres de noblesse.

Ce n'est pas un mince mérite pour une institution d'avoir réussi à traverser toutes ces difficultés et d'avoir mené à bien, malgré tout, des réalisations dignes de mention. Si le passé est garant de l'avenir, l'École célébrera encore beaucoup d'autres anniversaires comme celui-ci.

Pour témoigner de l'appréciation de l'Université envers le département de relations industrielles au cours de ses quarante années d'existence, il me fait plaisir de remettre à son fondateur, le P. Émile Bouvier, la médaille de l'université. Les fruits que l'arbre a produits témoignent de la vision et des labeurs de celui qui l'a implanté il y a quarante ans.

LA SYNDICALISATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ AU QUÉBEC

Préface: Gilles FERLAND - **Introduction:** Jacques BÉLANGER, Jean BOIVIN, Claude RONDEAU, Jean SEXTON - Le syndicalisme dans l'entreprise: tendances récentes et analyse, Claude RONDEAU et Jacques BÉLANGER - La syndicalisation dans le contexte économique québécois, Sidney INGERMAN - **Commentaires:** Bernard BONIN - L'impact du régime de relations du travail sur la syndicalisation, Gilles LAFLAMME - **Commentaires:** Hélène LEBEL - Les idées de réforme sur la syndicalisation au Québec depuis 1964, Jacques DESMARAIS - **Table ronde:** Organisation syndicale: difficultés et motifs de résistance, Pierre MERCILLE, Bertin NADEAU, Madeleine OLIVIER - Pourquoi et comment accroître la syndicalisation dans le secteur privé? Monique SIMARD, Raymond SLIGER - **Commentaires:** Gérard DION - L'entreprise peut-elle se passer d'un syndicat?, Charles PERREAULT - **Commentaires:** Fernand GAUTHIER, Paul-Martel ROY - La politique gouvernementale en matière de syndicalisation, Raynald FRÉCHETTE - **Table ronde:** Les réactions du milieu, Claire BONENFANT, Ghislain DUFOUR, Jean-Paul HÉTU - Syndicalisme, nouvelles technologies et incertitudes économiques, Guy CAIRE.

ISBN 2-7637-7030-4

1 volume, 276 pages - Prix \$17.00

Les Presses de l'Université Laval

Cité universitaire

C.P.2447, Québec, P.Q., Canada, G1K 7R4